

Cahier d'acteur n°25

novembre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Le Pôle Industriel Cœur de France (PICF)

Le Pôle Industriel Cœur de France (PICF) regroupe **27 PME-PMI de la métallurgie**.
Territoire : Berry-Sologne
Lauréat de l'appel à projet "grappes d'entreprises 2010", titre décerné par l'Etat.

Le PICF a pour vocation de :

- Proposer une **offre globale de sous-traitance** en métallurgie, tous marchés confondus (Machines Spéciales, Aéronautique, IAA, Automobile, Médical, ...)
- Promouvoir la recherche de la compétitivité par la coopération
- Permettre l'innovation continue de ses membres
- Promouvoir l'attractivité de ses métiers et de ses formations

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :

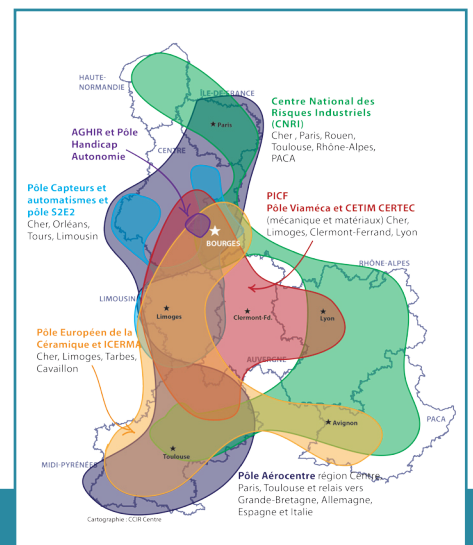


Le Pôle Industriel Cœur de France (PICF)
Adresse postale :
CCI du Cher -
Animation Mise en Grappes
BP 54 - 18001
BOURGES CEDEX
Tél. : 02 48 67 80 95
Tél. : 02 48 57 46 92

Le Pôle Industriel Cœur de France (PICF), ses membres et ses partenaires sont fortement impliqués dans le projet LGV POCL du fait des enjeux stratégiques et économiques qui y sont liés.

Le témoignage des entreprises du PICF développe 3 thématiques qui justifient la réalisation d'une LGV POCL :

- **Le développement économique et la performance des PME industrielles.**
- **Le maintien et le développement des emplois industriels.**
- **Les impacts en faveur du développement durable et de ses 3 volets environnemental, sociétal et économique.**



Le positionnement du PICF et de ses partenaires, pôles technologiques et de compétitivité

Le projet POCL pour favoriser le développement économique et la performance des PME industrielles en Région Centre

Le territoire de chalandise du PICF se situe sur toute la France et à l'International (Roumanie, Maroc, Suisse, Allemagne...).

Sa position géographique "centrale" (Berry-Sologne) lui confère un avantage concurrentiel en termes de "réactivité" et de "flexibilité" auprès de ses clients et fournisseurs.

En effet, à ce jour les PME du PICF sont en capacité de se déplacer vers leurs **clients français**, dans toute la France sur une journée. En outre, les sièges sociaux se concentrant sur l'Île de France, l'accès autoroutier permet un accès de Bourges à Paris en 2 heures environ (dans le meilleur des cas puisqu'il convient de prendre en compte la problématique d'engorgement routier de Paris).

Concernant les clients étrangers et/ou les déplacements en Europe et dans le monde, en particulier vers la Roumanie pour la filiale des Ets Gattefin par exemple, l'aéroport de Lyon est préféré aux aéroports de Paris,

pour des raisons d'accès facilité par la route, de tarif low-cost et de ligne directe.

Une ligne LGV POCL permettra :

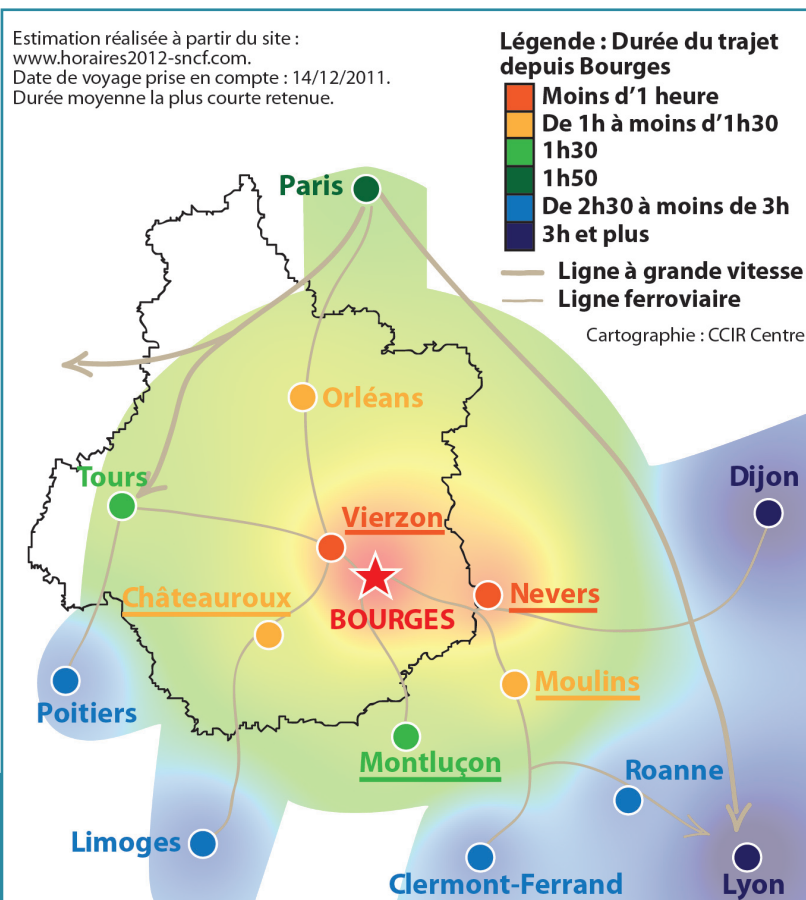
- De raccourcir de moitié le temps de trajet vers Paris (environ 1 heure).
- De raccourcir de 3 fois le temps de trajet vers Lyon (de 3h30 à 1h10).

En conséquence, l'avantage concurrentiel lié au positionnement géographique du PICF sera très largement multiplié avec une ligne nouvelle POCL.

Les entreprises du PICF se situeront "aux portes de Paris" et bénéficieront d'une accessibilité facilitée vers l'ouest de la France et "l'international" ce qui permettra :

- L'accès à de nouveaux marchés pour les entreprises du PICF.
- De nouvelles implantations d'entreprises en Région Centre.
- Une meilleure flexibilité des PME régionales.

Au delà du développement économique argumenté précédemment, une LGV POCL contribuera au développement de l'emploi sur le territoire.



Les liaisons de Bourges avec les villes moyennes de l'espace central

Témoignages entreprises :

■ GATTEFIN SAS (Mehun/Yèvre)

"La position géographique de la région Centre est un atout, qui doit être décuplé avec des relations vers Paris, vers Lyon et des accès rapides vers les aéroports. Cela permettra un développement des activités industrielles et notamment mécanique pour ce qui nous concerne, et par un effet levier pour la région Centre."

■ OGR (Subdray)

"Adhérente d'une association nationale, j'ai souvent des réunions à Paris et à Lyon. Mes collègues de Paris pour se rendre à Lyon partent en TGV le matin avec une durée de trajet de 2h15 et vice versa pour Lyon/Paris (466km). En ce qui me concerne, de Bourges, je suis obligée de partir la veille et de passer 3h45 dans le train pour 308 km. Nous n'organisons pas de réunion à Bourges faute de moyens de transport rapides. Ce sont donc les grandes villes qui sont préférées. Avec une ligne POCL, Bourges pourrait devenir le pilier central de la France du fait de sa situation géographique."

Le projet de LGV POCL pour maintenir et développer les emplois industriels du territoire Berry-Sologne

Le PICF cherche à recruter, à court terme, 60 emplois industriels sur le territoire Berry-Sologne. Il s'agit d'emplois industriels qualifiés sur des métiers en tensions (tourneurs, fraiseurs, soudeurs, chaudronnerie...)

Un partenariat a été signé avec le Pôle d'Excellence Aérocentre, dédié à la filière aéronautique, lors du salon du Bourget en 2011. Ce partenariat sur les questions du recrutement et de la formation génère une masse critique de recrutements industriels court terme (123 emplois industriels) sur le territoire de la Région Centre.

L'analyse des causes des difficultés de recrutement révèle les faiblesses d'attractivité des métiers industriels ainsi que la problématique de mobilité très forte sur les territoires ruraux.

Une ligne LGV POCL apporterait une solution immédiate sur la mobilité des ressources humaines.

En effet, les PME pourront élargir leur rayon de prospection géographique par le recrutement de profils qualifiés hors région.

Cet argument est étayé par un intérêt croissant de mobilité de la population de l'Île de France vers la Province, qui jouit d'un cadre de vie attractif. Les statistiques du salon Prov'emploi démontrent cette demande croissante qui doit pouvoir s'appuyer sur des infrastructures en cohérence avec les attentes de la population employable.

Le transport par TGV offre rapidité et efficacité, il permet d'éviter les risques de fatigue inhérents aux déplacements routiers.

Ainsi la LGV POCL ne peut pas être considérée comme une alternative de mobilité mais bien comme une infrastructure nécessaire pour permettre aux territoires ruraux d'entrer dans un cercle vertueux du développement de l'emploi et de la polyvalence.

Témoignages entreprises :

■ GATTEFIN SAS (Mehun/Yèvre)

« Dans le cadre de la centralisation des formations, la richesse des offres de formation est surtout concentrée au nord de la Région Centre (Axes Orléans-Tours) et en Région Parisienne. Notre problématique de recrutement pourra être résolue grâce à cette infrastructure (LGV POCL) permettant d'inciter de futurs salariés à se déplacer jusqu'à nous. »

■ OGR (Sudray)

« La région et Bourges n'ont pas d'accès rapide vers les aéroports de Paris (Orly et Roissy) et Lyon. La ligne POCL favoriserait et faciliterait les dessertes de ces zones aéroportuaires et donc les déplacements sur le plan national et international (moins de voiture, moins de fatigue, gain de temps et donc de disponibilité, etc...). Le TGV à Bourges voudrait dire : activité économique plus importante. »

L'impact d'une ligne LGV POCL en faveur du développement durable

Le développement durable ne se limite pas aux seuls aspects environnementaux. En effet, lorsque qu'on évoque les notions de durabilité, en particulier sur des activités industrielles, les aspects économiques et sociaux sont indissociables des aspects environnementaux pour réussir et favoriser le développement durable.

Le PICF, dans la mise en œuvre de ses actions collectives et dans la stratégie qu'il développe, s'inscrit dans le développement durable sur ces 3 aspects. La grappe est donc particulièrement attentive à tous les outils mis à sa disposition pour favoriser le développement durable. D'un point de vue économique, il a été précédemment argumenté qu'une ligne LGV POCL favoriserait considérablement l'essor des PME du PICF sur un large territoire Berry-Sologne.

D'un point de vue social, il a été démontré qu'une ligne LGV POCL favoriserait la création d'emploi ainsi que l'adéquation entre population employable et besoin en recrutement des PME.

Concernant le volet environnemental, l'impact d'une ligne LGV POCL sera direct.

En effet, face aux déplacements automobiles, l'intérêt du mode ferroviaire pour préserver l'environnement n'est plus à démontrer, à condition qu'il soit utilisable et utilisé.

A ce jour, tous les déplacements des entreprises du PICF vers les salons nationaux et internationaux se font en voitures individuelles faute d'accès rapide et régulier vers les zones d'exposition, que ce soit sur Paris ou sur Lyon.

Avec une ligne LGV POCL, les déplacements collectifs par le train pourront être sérieusement envisagés et organisés pour les salons auxquels participe le PICF.

Témoignages entreprises :

■ GATTEFIN SAS (Mehun/Yèvre)

« L'avenir et le développement de nos entreprises sont étroitement liés aux efforts environnementaux. Notre stratégie consiste d'abord à intégrer des transports moins polluants comme le TGV, pour récolter, ensuite, les fruits du développement d'activités et de l'efficacité environnementale. »

Les salons sur Paris et sur Lyon impliquant le collectif PICF sont :

- Salon aéronautique du BOURGET (tous les deux ans) - 8 entreprises (8 AR exposants, et une quinzaine AR invités)
- MIDEST (tous les ans) - 7 entreprises (7 AR exposants, et une quinzaine AR invités)
- POLLUTEC (alternance Paris et Lyon) - 2 entreprises (2 AR exposants, et 5 AR invités)

CONCLUSION

Position du PICF

Le PICF retient les scénarios Ouest ou Ouest-Sud : ils permettent d'assurer la meilleure desserte du bassin économique de Bourges-Vierzon, tout en irriguant complètement le groupe des villes moyennes du centre de la France par des dessertes directes. Avec cette famille de scénarios une intégration optimale de la ligne POLT peut être anticipée, et les villes du centre pourront bénéficier d'évolutions futures du réseau à grande vitesse venant élargir l'offre des destinations, par mutualisation des arrêts de rames intersecteurs à Bourges (en vue d'atteindre Marseille, Lille, Nantes ou Strasbourg, voire Poitiers et Bordeaux).

Ces scénarios « ouest » sont capables de mobiliser une diversité de financeurs, et d'accélérer ainsi la réalisation du projet dans l'intérêt du Cher et de tous les territoires du centre de la France.



Le Pôle Industriel
Cœur de France (PICF)
Adresse postale :
CCI du Cher -
Animation Mise en Grappes
BP 54 - 18001
BOURGES CEDEX
Tél. : 02 48 67 80 95
Tél. : 02 48 57 46 92

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL